

### **ACTION 3 : Renforcer le soutien à la parentalité en développant des outils de diffusion de l'information vers les familles**



## **FICHE ACTION N°3**

**Pilotage :** PSEIE

**Co-pilotage :** REAPP,  
SDP et DMDD

**Contributeurs :**

SDAS  
DPPE  
Service formation  
Parents  
CAF/MSA

**Indicateurs :**

Nombre de rencontres du  
groupe de travail

Nombre de documents  
modifiés

Mise en œuvre de  
l'expérimentation

Généralisation des  
documents modifiés

Evolution du nombre de  
PPE

Création d'un circuit de  
circulation des  
informations concernant  
les outils et les actions de  
soutien à la parentalité

#### **Éléments de contexte :**

Depuis 1984, les lois de protection de l'enfance donnent une place aux parents qui ne cesse de progresser tout en développant un arsenal légal et administratif qui reste peu accessible à ces derniers.

Les courriers, contrats, procédures ainsi que l'organisation des services utilisent un vocabulaire technique qui peut être incompréhensible et entraver l'exercice de la parentalité. La méthode Facile à lire et à comprendre (FALC) permet de rendre l'information plus simple et plus claire.

Il existe sur le territoire et au niveau national différents outils et actions de soutien à la parentalité qui sont méconnues des professionnels et des publics.

#### **Objectifs et enjeux :**

- Rendre accessible l'ensemble des documents administratifs à destination des parents : courrier, contrat, Projet pour l'enfant (PPE)... ;
- Relayer les informations concernant les outils et actions de soutien à la parentalité ;
- Faciliter l'exercice de la parentalité.

#### **Déclinaisons opérationnelles :**

- Faire un inventaire de l'ensemble des courriers, contrats et procédures concernant les parents ;
- Former des professionnels à la méthode FALC ;
- Appliquer la méthode FALC à l'ensemble des documents identifiés ;
- Expérimenter ces nouveaux documents sur une MDD urbaine et une MDD rurale, évaluer cette expérimentation en vue d'une généralisation ;
- Identifier les outils et actions de soutien à la parentalité (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents - REAPP, CAF, MSA...) et organiser un circuit de circulation des informations vers les professionnels et les parents.